



**7. Partager la
responsabilité de la
Mission :**
une condition pour mûrir

7.1 Les Délégués de Tutelle dans le District de France

Par Gérard Sant,
laïc, délégué de tutelle du Sud-Ouest de la France

Qu'est-ce que c'est un « délégué de tutelle » ? Rôle et responsabilités ?

Selon le descriptif de la mission quatre aspects essentiels se dégagent :

- Accompagnement des chefs d'établissement et des cadres dans leur mission (relation et médiation).
- Animation et accompagnement des établissements de la région.
- Suivi des organismes de gestion des établissements.
- Lien avec le Conseil d'Administration de l'Association La Salle, recrutement des chefs d'établissement et autres fonctions institutionnelles telles que les visites de tutelle.

Il faut placer cet ensemble de missions sous l'éclairage de deux mots essentiels et moteurs qui sont « disponibilité et écoute » .

Et il faut sans cesse réapprendre à accueillir aussi l'imprévu. De plus la mission dépasse le cadre fixé dans le descriptif ci-dessus puisqu'on est amené aussi à consacrer un temps régulier et non négligeable aux rencontres avec les diocèses, les évêques et les représentants des autres congrégations, ainsi qu'aux engagements de représentation pris

au titre des tutelles.

Les aspects nouveaux découverts dans la mission et dans l'association

Par rapport à ma précédente mission de chef d'établissement, j'ai davantage appréhendé la notion de réseau et le fait que nous sommes tous les maillons d'une même chaîne, solidaires et très proches les uns des autres par tout ce que nous vivons concrètement et au quotidien sur le terrain, au service des jeunes. Nous sommes proches en particulier à travers toute cette richesse que la mission nous donne à mieux découvrir, une immense richesse d'esprit et de cœur qui constitue un encouragement à aller de l'avant et un ressourcement quotidien. Cela nous permet de repartir chaque jour en rendant grâce au Seigneur pour tous les biens qu'il nous donne.

Mais nous sommes aussi proches par nos pauvretés qu'il faut accepter et affronter. Celle que j'ai le plus remarqué depuis trois ans, et que je connaissais certes déjà en tant que chef d'établissement, mais qui m'est apparue plus fortement dans la vision large de la délégation, c'est le poids avilissant et douloureux des conflits de personnes, établi sur le primat du « je ».

En conséquence je me sens souvent appelé à être un lien pour rétablir les attaches rompues ou mises à mal, autant que faire se peut et avec toute la simplicité et la transparence nécessaires dans la mise en relation des personnes. Dans cette tâche rien de possible sans l'aide du Seigneur afin qu'il nous donne la force d'agir et qu'il nous apprenne en toute chose la simplicité et l'humilité.

Les changements produits par le rôle du délégué de tutelle dans le District et au sein des communautés.

Je suis dans ce service depuis trois ans. Il y avait des délégués de tutelle auparavant. Ce qui pour moi ressort sur le terrain, c'est que le laïc ne pour-



Photo : Andy Stafiniak

ra jamais remplacer le Frère-référence, qui bénéficie d'un statut canonique d'où découle une sorte de vénération ; ce n'est pas rationnel, ça ne s'explique pas, mais c'est comme ça. Cet état de fait n'empêche toutefois pas de continuer sur le chemin tracé par Jean-Baptiste de La Salle au service des jeunes ni de vivre une relation fraternelle avec les responsables des établissements et les membres de leurs communautés, dont on se sent très proche. Cette proximité « *de statut laïc* » peut cependant autant s'avérer comme un atout que comme un obstacle, selon les situations et les réactions.

La relation avec les Frères et avec les Laïcs

Je pense que je suis également bien accueilli par les uns comme par les autres. Je prends un grand plaisir à collaborer avec le Frère Visiteur-auxiliaire et les autres responsables Frères, Visiteurs ou Délégués de tutelle, à entendre leur parole de bon sens, portée par leur vie d'engagement et leur expérience. Je suis toujours accueilli, en communion de cœur et d'esprit, par eux comme par les Frères des communautés que je fréquente, lors de mes passages, autour d'une table ou dans le partage d'un temps de prière... Ce sont toujours des temps trop rapides et trop brefs, hélas.

Je suis aussi très bien accueilli par les laïcs engagés avec lesquelles nous coopérons dans un bon esprit au service des enfants. Je suis même bien accueilli par ceux que je ne connaissais pas et qui ne me connaissent pas.

Quant à savoir comment ils considèrent le délégué de tutelle, je ne me permettrai pas de me substituer à eux pour apporter une réponse à cette question.

Les difficultés et les défis

Les **difficultés** sont nombreuses, mais elles sont enrichissantes car elles nous font comprendre combien nous sommes petits. Je ne sais pas si je vais toutes les citer.

Celles qui me viennent à l'instant à l'esprit :

a) qui tiennent à la mission même et à son cadre.

– *La dimension de la zone à visiter.* Lundi à Montpellier... mercredi à Bordeaux... vendredi à Avi-

gnon... C'est à peine raisonnable, c'est limite, ce n'est possible qu'un temps. On s'use physiquement et quand le physique s'émousse, le mental peut aussi suivre ... mais il y a toujours la foi qui vient au secours et pousse en avant : demain peut être un jour plus beau qu'aujourd'hui.

- *La multiplicité des champs d'action* qui demande une grande capacité de travail mais aussi une grande facilité pour zapper en permanence, d'un dossier à un autre tout différent, sans transition : par exemple, à peine a-t-on ouvert un dossier concernant l'immobilier et qui nécessiterait qu'on s'y attarde plus longuement que nous sommes déjà appelés dans une rencontre d'animation qui nous transporte peut-être en quelques heures à l'autre bout de la délégation.
- *Le manque de temps* pour mener à terme toutes les missions qui se présentent. Une journée n'a que 24 heures, on la voudrait nécessairement plus longue. Et de plus, que d'heures perdues dans les déplacements, parfois plus longs que le temps passé sur place dans l'action ! On s'organise mal ? C'est l'échappatoire vers une explication d'usage, mais tout est indispensable ou incontournable, car pour chacun des acteurs la vie dans le quotidien de son établissement est malgré tout d'ordre premier ; et même deux simples inaugurations placées le même jour peuvent ainsi poser un réel problème : il faut toujours être là et répondre présent. Même si ce n'est pas indispensable. Et le temps passé à discerner ou à préparer

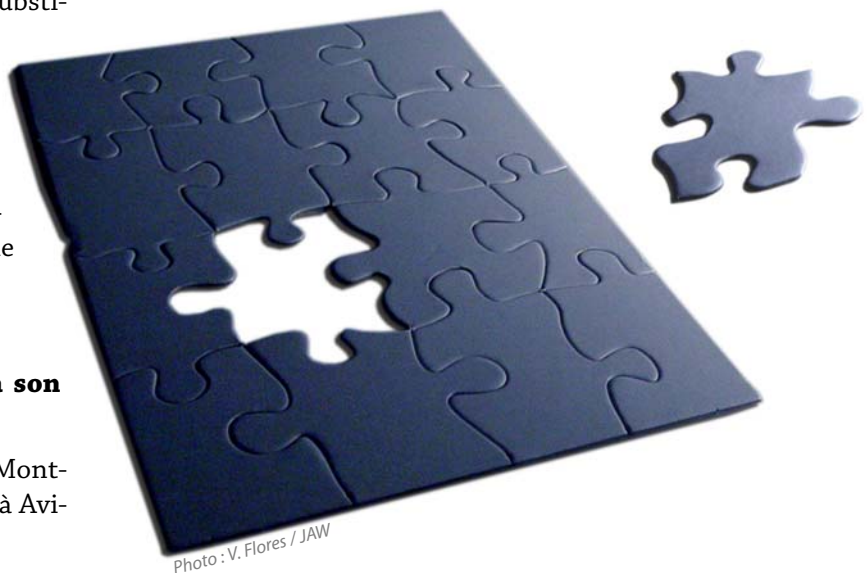


Photo : V. Flores / JAW



au bureau est court et certaines semaines inexistant. Et si la charge augmente sans cesse, c'est juste car il y a encore et toujours beaucoup à faire ;

- *Le discernement*, qui est au cœur de l'action et qui n'est jamais facile.

b) qui tiennent à ma personne :

- *Mon caractère et mes faiblesses*, qui peuvent parfois faire obstacle au bon accomplissement de cette mission de service. Mais cela est aussi valable pour chacun, à commencer pour un chef d'établissement.

- *Mon profil* avec ma modeste expérience de chef d'établissement, même si je suis au service du réseau depuis 32 ans.
- *Mon orgueil* qui voudrait que je mène à sa fin toute chose, et de surcroît bien et rapidement... ça joue aussi.
- *La situation de solitude* inévitable que je vis parfois devant les questions et problèmes à résoudre (même si je sais qu'à des dizaines et centaines de kilomètres de là on est près de moi, en parfaite solidarité) : on est en proie parfois au doute, et c'est là qu'on se sent riche car on sait qu'il est là.

Ces difficultés qui tiennent à la personne sont moins longuement évoquées, mais elles sont certainement plus lourdes à porter que les difficultés qui tiennent à la mission et à son cadre.

Au rayon des **défis**, j'en citerai un seul, essentiel pour moi : réussir – avec les responsables et les membres de nos communautés – l'accueil et l'« inculturation » (le terme est peut-être mal choisi) des nouveaux, au-delà des actions de formation ponctuelle qui sont mises en place, dans la vie quotidienne de nos communautés. C'est un défi qui n'est pas nouveau, qui s'inscrit dans le temps...et plus le temps passe, plus il y a urgence.

7.2 Le Conseil des Partenaires Lasalliens. District des Philippines

*Carmelita I. Quebengco
District des Philippines*

La Mission lasallienne des Philippines a commencé en 1911, avec l'ouverture d'une école à Manille. Ceci est dû probablement à la qualité d'éducation reconnue, selon ce qui était constaté dans l'engagement - les prestations - réalisé au niveau des hautes études classiques ; la demande d'une éducation de type lasallien s'est accrue fortement. Puisque le premier établissement de La Salle se développait d'une façon prééminente, beaucoup d'éducateurs laïcs ont émis le désir de se joindre à la communauté enseignante en plein essor.

Le District des Philippines a connu une belle croissance avec les années. Il compte, à présent, 15 écoles du District proprement dit, 32 écoles supervisées par lui, et de nombreux projets et programmes informels d'éducation, avec plus de 6.500 Partenaires lasalliens, et seulement 52 Frères, au service de 98.000 étudiants. La participation des Partenaires lasalliens dans l'accomplissement de la Mission est, à l'évidence, très forte. Se centrer sur la Mission Partagée est regardé comme très approprié et donc souhaitable.

Quoiqu'il soit évident que les Partenaires lasalliens Philippines participent activement dans les discussions relatives aux visées, aux buts, aux objectifs à atteindre, dans la mission lasallienne, il est devenu également évident que ce partenariat avec les Frères est partial ou seulement partiel : Les Partenaires avaient voix au chapitre des délibérations, mais il n'existait aucune structure appropriée leur permettant de voter ; ce qui fut justement considéré comme une réelle faiblesse - un manque - dans l'accomplissement du concept de Mission Partagée ; et en particulier, si



Carmelita Quebengco est Vice-Présidente de l'Université La Salle de Manille. Elle participa au 43^e Chapitre Général des Frères. Elle collabore à la Commission « *Associés pour le service éducatif des pauvres.* » Elle vient d'être nommée présidente de la Commission consultative des services de la maison Généralice

l'on regarde le côté disproportionné entre le nombre des Frères et celui des Partenaires. En outre, le 1^{er} Synode lasallien tenu voici quelque 6 ans, approuva, adopta, comme l'une de ses actions prioritaires « d'assurer la pleine participation et pouvoir de décision aux Partenaires lasalliens » (MAP 8). Ce qui fut officiellement ratifié par le 11^{ème} Chapitre du District des Philippines, en décembre 2000.

Les Frères apportaient la garantie, à la fois, du droit à la parole et au vote, pour les Partenaires, quant à l'établissement du Conseil des Partenaires Lasalliens, Conseil consultatif à l'égard du Frère Visiteur, en ce qui concerne les sujets d'importance tels que la Famille Lasallienne, la formation et l'animation des Partenaires, et ce qui regarde Justice et Paix. Le Conseil se compose de 5 Partenaires lasalliens nommés par le Frère Visiteur, choisis dans la liste proposée par l'Assemblée de la Famille Lasallienne Philippine. Ces élus sont choisis selon les critères suivants : répartition géographique, représentation des sexes, capacités professionnelles, afin de répondre aux diverses nécessités à travers le District.

L'Association des Lasalliens trouve une expression réaliste dans ce Conseil des Partenaires lasalliens, à égalité avec les Frères du Conseil du District, en ce qui concerne ces





aires de responsabilités. Ces deux Conseils se réunissent tous les trimestres. Au cours de deux de ces quatre réunions, ils forment un seul ensemble pour discuter des finalités et des projets d'intérêts communs. Ils proposent ensuite les recommandations utiles, au Frère Visiteur qui les approuve habituellement. Ils établissent également un planning commun et une évaluation

des Ateliers, - ceci, en général, une fois l'an. Le Conseil des Partenaires lasalliens est représenté dans chaque commission et chaque comité du District.

L'Assemblée de la Famille Lasallienne Philippine, ci-dessus mentionnée, représente encore une autre structure qui promeut l'association et le partage de la mission. La 1ère Assemblée s'est tenue en mai 2003, avec la participation active des deux Conseils : celui des Frères du District et celui des Partenaires lasalliens, en vue d'établir les plans et leur mise en œuvre. Le processus pour convoquer et réunir a utilisé une méthode qui assure une très grande participation ; il s'est étendu sur une année entière et a englobé un grand nombre de Frères et de Lasalliens répartis en plusieurs ateliers. Chacun des membres de la Famille Lasallienne a eu la possibilité d'exprimer ses réactions et ses désirs sur les questions et projets qui touchent la mission lasallienne.

Au cours de cette Assemblée proprement dite, des décisions finales concernant les grandes orientations du District ont été adoptées ; le nombre de participants était de 82% de Partenaires lasalliens et de 18% de Frères. Ce fait a été perçu par les Partenaires comme une preuve de sincérité de la part des Frères, dans la réalisation du concept de Mission partagée, avec l'assurance que les Partenaires lasalliens avaient voix au chapitre et droit de vote.

Pendant ces 5 dernières années, le Conseil des Partenaires lasalliens a montré qu'il donnait le meilleur de lui-même, dans sa parité avec les Frères, en exerçant ce droit à la parole et au vote pour décider de la conduite et de l'avenir de la Mission lasallienne aux Philippines.

7.3 Le Conseil de la Mission Lasallienne, en Egypte

*F. Régis Claude Robbe
District du Proche-Orient*

Depuis bien des années, en Egypte les Frères s'appuient sur de nombreux Laïcs dans leur travail pédagogique et éducatif. Cela est dû, en particulier, au développement des institutions, à la réduction du nombre de Frères et au fait que la plupart des Frères sont des étrangers. La révolution nassérienne de 1952 développa aussi, un temps, un esprit quelque peu nationaliste.

Petit à petit, il a été demandé à des Laïcs de prendre la direction de Collèges. Vers la fin des années quatre-vingt, quatre directeurs laïcs étaient en place sur six établissements. Cela supposa de la part des Frères réflexion, remise en cause, regard nouveau sur l'identité ... Des liens se créèrent entre les directeurs laïcs pour se soutenir ; régulièrement ces 4 responsables laïcs se retrouvaient avec le Frère responsable de l'Egypte pour partager la mission, prier ensemble et découvrir d'autres aspects du service lasallien vécus ici ou là en Egypte.

Puis cela évolua vers une rencontre régulière des 6 Directeurs d'établissements, Frères ou Laïcs, étant chacun au service de la même mission. De ces partages et réflexions sortirent la mise en place de journées de formations lasalliennes pour divers responsables et pour les professeurs. A cette étape, le conseil des Frères d'Egypte restait le conseil du Frère Responsable.

En 1993, les Frères ont mis en place le « Conseil des oeuvres lasalliennes » formé de quelques Frères et Laïcs ; cette instance réfléchit avec le Frère Responsable de toutes les questions scolaires et éducatives des Collèges. Le conseil des Frères étudie les questions sur la vie des Frères et des com-

munautés. Cela marqua une évolution, un enrichissement pour la réflexion car la mission lasallienne commençait à être portée par les Frères et les Laïcs. Ce conseil mit en place plusieurs comités de travail dont le comité pastoral, le comité éducatif et de formation, et le comité des finances. Des éducateurs furent dégagés partiellement pour animer ces comités et faire le lien entre les diverses présences lasalliennes. Des formations et partages se développèrent entre Le Caire, Alexandrie et Bayadéya en Haute-Egypte.

Depuis 1996, une assemblée lasallienne annuelle permet à une soixantaine de Lasalliens de se retrouver pour un partage et une réflexion ensemble en juin. Cela aide à faire sentir l'Association et à préciser le Projet Éducatif lasallien.

En 2000, un Laïc lasallien expérimenté a été libéré pour être le secrétaire général des « oeuvres lasalliennes » ; il développe les animations, formations au service des collèges et suit toutes les questions qui touchent la mission lasallienne, en lien avec le Frère Responsable. Dans l'esprit des orientations du Centre de l'Institut, le conseil des oeuvres lasalliennes a revu son fonctionnement et s'appelle actuellement « Conseil de la Mission Lasallienne ».

A ce jour, il reste 11 Frères en Egypte. Ce pays fait partie de District du Proche-Orient. Les 6 Collèges sont dirigés par 6 directeurs laïcs. Ces dernières années, des liens se sont développés avec les lasalliens du Proche-Orient malgré les tensions politiques de la Région.

Les mois qui viennent, d'autres partages, au plan District, se préparent et développeront la mission commune. Que le Seigneur bénisse notre association.

7.4 L'Association en Argentine : Une option refondatrice

Par Santiago Rodríguez Mancini
District d'Argentine-Paraguay

L'Histoire

La mission partagée – ce que nous appelons ainsi aujourd'hui dans l'Institut – est un chemin qui remonte à plus de 50 ans en Argentine. C'est un processus de profond changement dans la manière de considérer ce que signifie « Mission et Communauté ». Cela nous conduira bientôt à comprendre d'une nouvelle manière la spiritualité. Ce changement, qui a ses racines en une série d'expériences qui s'étalent dans le temps, est une option refondatrice du Chapitre de District des Frères, de la communauté des Frères. Indiquons quelques expériences parmi les plus proches.

- La diminution progressive du personnel religieux dans les œuvres, et leur remplacement par du personnel laïc, surtout féminin.
- La croissance des services éducatifs et leur diversification qualitative.

- La fondation de nouvelles œuvres au service direct des pauvres.
- La constitution des Conseils de Direction.
- La participation de Laïcs dans les commissions de District aussi bien les pédagogiques que les pastorales et le Conseil Économique.
- La participation à la construction d'une idéologie commune à toutes nos écoles (1978-1980), que nous avons appelée «*Lineamientos Básicos*».
- Les Semaines et les Rencontres de Spiritualité Lasallienne, les Cours de Pastorale, de Catéchèse et de Pédagogie, depuis 1978; les Rencontres de directeurs et d'enseignants, le travail en Régions Pastorales dans le District...
- La participation des Laïcs aux Chapitres de District depuis 1980.
- L'acceptation en 1997 d'associé(e)s Laïc(que)s au sein de l'« Association d'Éducation Argentine ».
- La constitution d'autres organisations de participation de Laïcs à la conduite de la mission du District dans les organisations que nous appelons «Nord-Ouest - Centre» (2000) et «Région Pastorale Lasallienne du Paraguay» depuis 2003.

Depuis 1994, les expériences et les idées avaient suffisamment convergé pour qu'on puisse imaginer la proposition d'une institutionnalisation qui puisse tenir compte de la nouvelle situation des œuvres et des communautés.

Le Conseil de District et le Chapitre de cette année ont commencé à penser et à proposer la constitution d'une Fondation qui puisse se charger de la direction des œuvres plus traditionnelles, surtout de celles qui ne s'occupent pas directement des pauvres. La présence des laïcs et la réflexion de beaucoup de Frères dans cette occasion mit en question la compréhension que nous avions de la mission : la mission répartie n'est pas



une mission partagée. Comme District de Frères et Séculiers, nous ne voulons pas une structure de double autonomie, mais une structure d'appartenance mutuelle. Le côté conflictuel de cette situation nous conduisit à une synthèse qu'il fallut comprendre et accepter.

Nous sommes donc passés ainsi d'un modèle de Fondation à un modèle d'Association Civile. Rénover de l'intérieur «l'Association Educatrice Argentine» (qui existait depuis 1905) consistait à rénover ses membres. Et le dilemme n'était plus le modèle de Mission mais la garantie du Charisme, la forme que les Frères pouvaient nous assurer et assurer à l'Institut que nous serions fidèles à la Mission que l'Église nous commande, aux Frères et aux Laïcs. Au début, nous avons pensé en une proportion de deux tiers de Frères et d'un tiers de Laïcs. Mais le travail sur les statuts nous amena à recommander la garantie uniquement au Frère Visiteur, et à lui confier l'ensemble des membres, représentés en parts égales à la Commission de Direction. Cela non plus ne se fit pas sans discussions ni conflits.

Nous arrivons ainsi à l'Assemblée des associés de l'an 1998, où nous avons élu une nouvelle Commission de Direction de Frères et de Laïcs pour commencer à donner forme aux changements. Il s'agissait alors de faire fonctionner la mission partagée garantissant la fidélité à de La Salle.

L'excellent résultat obtenu par la conduite du District, nous amena à penser à des structures analogues, mais avec des différences pour les œuvres qui, pour divers motifs, restèrent hors de la propriété de l'Association Educatrice Argentine. Le Chapitre de District constitua ainsi une région pour les œuvres du Nord-Ouest Argentin et pour les œuvres du Paraguay. Organisations qui, sans être des associations civiles, sont également participatives et organiques.

Voilà comment s'est déroulée notre histoire de refondation en toute vérité.

Ce que cela signifie

Quel est le sens intérieur du fait historique, de ce qui a été institué et de la dynamique instituante, que nous appelons Régions Pastorales du District?

Lire le sens spirituel de l'Association réalisée par la participation des Régions nous conduit à rappeler

une mémoire qui peut devenir dangereuse. «Mémoire dangereuse» – l'expression est de J.B. Metz – parce que c'est un rappel permanent de Jésus, de sa présence et de sa signification pour ceux qui croient en Lui.

Disons en termes généraux que l'Association a un rapport, en son sens spirituel, avec le récit de notre propre identité. Accepter l'Association et accepter les associés comme tels, nous conduit à raconter notre vie d'une nouvelle manière, différente de l'antérieure. Même pour les associés les plus anciens parmi nous, la nouveauté des associés qui ont été amenés à être acceptés modifie l'existence de tous.

Un premier trait de cette "mémoire dangereuse" : Dieu nous parle par des voies spéciales, et non en des médiations exclusivement religieuses. Il chemine avec nous dans notre vie. Plus encore : nous ne comprenons ses Paroles que lorsqu'Il nous parle avec nos propres paroles. Encore toujours plus: sa Parole ne nous intéresse que quand c'est notre parole, quand Il parle de nos intérêts, quand il en vient à satisfaire nos désirs.

L'Association nous relie à l'Église d'une nouvelle manière. Quand même notre Association ne serait que civile, son institutionnalité revêt une confessionnalité clairement ecclésiale. Cette Association que nous constituons est une façon entièrement laïque d'engagement chrétien. Appartenance est le nom que nous pouvons donner au sens spirituel qui Lui parle de notre amour. Appartenir, c'est faire partie de quelque chose, mais avec une nuance de processus. On n'en finit jamais d'appartenir.



Appartenir, c'est se montrer disponible devant les autres. Mais être disponible d'une manière créative, c'est-à-dire, en participant aux efforts de la propre créativité pour résoudre les difficultés de la vie. Et cette créativité s'appelle chez nous professionnalisme. Nous avons été associés pour accomplir une tâche, qui est l'éducation chrétienne, particulièrement celle des pauvres. Promouvoir la justice à partir de l'éducation c'est le pivot de l'activité de cette association. Et cela ne s'obtient pas sans professionnalisme. Appartenir, c'est être disponible pour l'efficacité éduco-pastorale. C'est à cela que nous sommes appelés. La vocation se concrétise dans l'appartenance, la rencontre s'allie à la disponibilité et l'identité avec le professionnalisme. La disponibilité a le dynamisme de la fidélité, d'une manière continuellement croissante. Le professionnalisme a le dynamisme de concrétisation en systèmes pédagogique-pastoraux-administratifs, l'institutionnalisation est sa ligne de croissance.

Et apparaît ici un élément supplémentaire de la «mémoire dangereuse» qu'est notre Association.



Photo : Grzegorz Niewiadomski

Être disponibles aux autres n'est rien d'autre qu'être disponibles aux appels de l'Esprit de Dieu. Écouter Dieu est la même chose qu'écouter les autres. Nous parlons de questions apparemment très séculières. C'est là que demeure l'Esprit de Dieu.

Finalement, nous exaltons le sens de l'espérance que nous pouvons trouver dans l'Association. Cette Association se présente aux hommes et aux femmes d'Argentine et du Paraguay comme un signe de communauté. Là est notre espérance de signification. Une communauté qui se dresse comme un signe en nos régions; un signe de communion et de participation; la communion, qui est le fruit de la rencontre qui nous rend disponibles; la participation qui est l'activité professionnelle de ceux qui se savent associés. Là où est un associé, tous sont avec lui pour créer la *communion* et la *participation*, qui rendent visibles l'identité de la rencontre, de la disponibilité et du professionnalisme. Associés, nous sommes la semence de la communauté, gérants de la communauté éducative, promoteurs des communautés de foi en chaque œuvre particulière.

Notre Association est signe de communauté, de justice, de liberté. N'importe quel modèle d'organisation ne se prête pas à l'espérance comme signe de communauté. N'importe quelle activité de groupe ne fait pas apparaître la vérité, la bonté et la beauté de Dieu, qui est vie des hommes et du monde, pour tous les hommes et tout le monde. Notre communauté sera un signe d'avenir quand elle sera profondément englobante et créatrice de communautés; et quand, de par sa disponibilité, elle pourra accepter la voix des exclus qu'elle désire servir.



8. L'horizon qui commence à apparaître

Le nouveau District des Associés

8.1 Les défis de l'association

Gery Short est membre de la Commission internationale pour l'Association. Il est directeur du Bureau de l'éducation du District de San Francisco, à Napa (Californie), et il est associé à la mission lasallienne depuis 1978. Il vit à Sonoma (Californie) avec sa femme et leurs trois enfants.

Gery Short
Commission internationale pour l'Association

L'Association pour la mission, comme l'une des caractéristiques fondamentales de la vocation des Frères et de la mission lasallienne, a toujours été un élément de la formule de vœux des Frères depuis 1691. À la lumière de l'histoire des Frères des Écoles chrétiennes, de nombreux éducateurs lasalliens reconnaissent aujourd'hui que travailler « ensemble et par association », en solidarité et en communion les uns avec les autres, est aussi essentiel à la vocation des Frères et à la mission lasallienne que le service éducatif des élèves pauvres.

Le thème du 43^e Chapitre général des Frères des Écoles chrétiennes, tenu à Rome au printemps 2000, était « Associés pour le service éducatif des pauvres ». Malgré l'attention particulière accordée à l'association, les délégués au Chapitre ont recon-

nu qu'ils manquaient de temps pour en traiter adéquatement. Les discussions nécessaires exigeaient de travailler beaucoup plus avec leurs partenaires qu'ils ne pouvaient le faire pendant le Chapitre.

C'est pourquoi le Frère Supérieur et le Conseil général ont constitué la Commission internationale pour l'Association, dont la tâche principale est de poursuivre, de manière plus systématique et plus poussée et dans une plus grande collaboration, le travail entrepris par le 43^e Chapitre général.

La Commission se réunit une fois l'an depuis le printemps 2001. Chaque réunion, d'une semaine, a mené à un nouveau degré de compréhension de l'association dans le monde lasallien et a fait évoluer la réflexion à ce sujet.

J'ai puisé dans des conversations, des exposés, des observations découlant du travail de la Commission ainsi que dans des échanges avec des éducateurs lasalliens, Frères et partenaires, à l'échelle internationale ou régionale, surtout dans le District de San Francisco, les défis que je présente ici.

Rôle et influence des Frères

Au printemps 2002, la Commission internationale pour l'Association a étudié les réponses à un sondage mondial mené auprès des associés. On y demandait notamment quelle avait été leur expérience de formation la plus valable et la plus importante. Pour la plupart des répondants, cette expérience était une relation avec un Frère ou une communauté de Frères en particulier. Le premier défi, découlant de la baisse du nombre de Frères dans le Nord et du jeune âge des Frères du Sud, consiste à déterminer qui peut fournir cette expérience de formation à autant de personnes, spécialement à celles qui sont engagées dans la mission lasallienne.

La question de l'association soulève un certain nombre d'aspects canoniques. Les Frères détiennent le lien essentiel avec l'Église institutionnelle. Comment les Frères peuvent-ils continuer de constituer ce lien et promouvoir, en même temps, l'as-



Photo: JAW

sociation avec des laïcs, spécialement en ce qui concerne la direction ? Ces 40 dernières années, les Frères ont fait des déclarations prophétiques et répondu courageusement aux sollicitations de l'Esprit en accueillant et en reconnaissant le rôle essentiel de leurs frères et sœurs (personnes mariées, ordonnées, célibataires ou ayant prononcé des vœux) pour la réalisation de la mission. Toutefois, certains Frères semblent réticents à partager l'autorité, surtout avec leurs partenaires ou associés laïcs. Dans certaines parties du monde, spécialement dans les « jeunes secteurs », les jeunes Frères peuvent avoir des sentiments contradictoires face à l'essor du mouvement lasallien, ou se sentir menacés par lui, et résister aux efforts vers le partage de la prise de décisions et de l'autorité. Certains laïcs manifestent une déférence exagérée envers les Frères et renforcent cette « mentalité cléricale ». Trouver des façons de surmonter ces hésitations chez certains Frères et associés laïcs qui sont dépendants des Frères constitue un important défi.

Inclusion des engagements personnels dans les discussions

Dans les discussions sur l'association, les engagements personnels des partenaires et associés devront être reconnus, acceptés et pris en compte. Si profondément et personnellement que nous soyons engagés envers la mission, nous avons d'abord des responsabilités envers notre famille, notre conjoint ou conjointe et nos enfants. Si nous ignorons ou minimisons ces responsabilités, nous minons notre vocation propre. Toute expression d'association doit prévoir et reconnaître ces engagements personnels. Je pense souvent que nous pouvons involontairement donner l'impression que le fait de donner préséance à notre famille et à notre conjoint ou conjointe sur nos responsabilités à l'égard d'une école ou notre rôle professionnel limite notre engagement à l'égard de la mission. Nous devons louer ces choix personnels (que l'Église appelle « états de vie ») et trouver des manières de les inclure dans les discussions sur l'association.

Structures et terminologie

Tout nouveau modèle exige de nouvelles structures et, peut-être, une nouvelle terminologie. Le 43^e Chapitre général a ouvert la voie à l'élaboration de nouvelles structures pour la mission, y compris l'é-



tablissement de conseils pour la mission et d'assemblées pour la prise de décisions relatives à la promotion de la mission. Nous devons continuer à surveiller l'élaboration de ces structures afin d'en assurer l'efficacité. Certaines personnes croient que les mots « associé » et « association » sont trop liés à la vie, à l'histoire et à la vocation des Frères et que nous avons besoin d'un ou plusieurs nouveaux mots pour dissiper toute confusion. À la réunion qu'elle a tenue en avril 2004, la Commission a examiné le langage utilisé, spécialement le terme « association ». En dépit des complications historiques, de nombreux membres de la Commission ont convenu qu'il faut continuer d'utiliser ce terme. Le terme et son impact sont trop importants aux yeux de l'Institut et du mouvement lasallien pour qu'on l'abandonne. Plusieurs membres de la Commission ont recommandé de réinventer ou redéfinir le terme « association » plutôt que de le remplacer par un terme moins significatif. Ce terme, d'une telle importance pour l'Institut et pour le mouvement lasallien, doit être conservé dans toute « refondation ».

Formation et occasions d'exercer un leadership

L'Institut doit continuer à mettre l'accent sur l'élaboration de programmes et de ressources qui soient efficaces en matière de formation. Ces programmes doivent tenir compte des besoins et des situations des participants. Par exemple, dans la Région USA-Toronto, le programme de l'Institut



Buttimer, réparti sur trois ans, à raison de trois semaines par été, est très populaire. Afin de créer un calendrier qui favorise davantage la vie de famille des laïcs, des partenaires et des associés, la Région a créé l'Institut de leadership lasallien, qui n'exige, pendant trois ans, qu'une semaine l'été et deux fins de semaine pendant l'année scolaire. Des accommodements de ce genre doivent être envisagés

lorsqu'on veut mettre au point de nouvelles modalités de formation. L'adoption pure et simple du modèle et du calendrier de formation des Frères pourrait causer trop de perturbations dans la vie de famille.

De nombreux éducateurs lasalliens recherchent davantage que ce que fournissent les structures et les programmes actuels. En particulier, ils veulent un partage plus approfondi de la vie et de la spiritualité des Frères. Il faut susciter plus d'occasions de formation afin d'appuyer les individus et les groupes ainsi que créer des structures propres à répondre à ces faims et à ces demandes.

Fournir des occasions d'exercer un leadership plus significatif est essentiel pour la poursuite et l'approfondissement de la formation reçue et mène à un engagement plus profond et plus permanent à l'égard de la mission.

Mission

Dans nos discussions, il est essentiel de ne pas perdre de vue la mission. C'est leur seule raison. Jean-Baptiste de La Salle et les Frères ont reconnu, au fil des ans, que l'association confère plus de stabilité et d'efficacité à la mission. Notre défi consiste à faire de l'association le moyen critique pour assurer la réussite de la mission. Au cours des cinq ou dix dernières années, les Districts de la Région USA-Toronto ont ouvert plusieurs nouvelles écoles ou œuvres pour servir les élèves pauvres. S'ils ont pu le faire, c'est en partie à cause du nombre de laïcs qui se sont levés et ont assumé la responsabilité de la mission à leurs côtés. En fin de compte, un nouveau sens de l'association libérera des Frères et des laïcs qui pourront participer à la mission, spécialement auprès des enfants pauvres qui ont droit à l'éducation.

8.2 Le nouveau District des Associés Lasalliens

F. Antonio Botana
Secrétaire pour les Associés Lasalliens

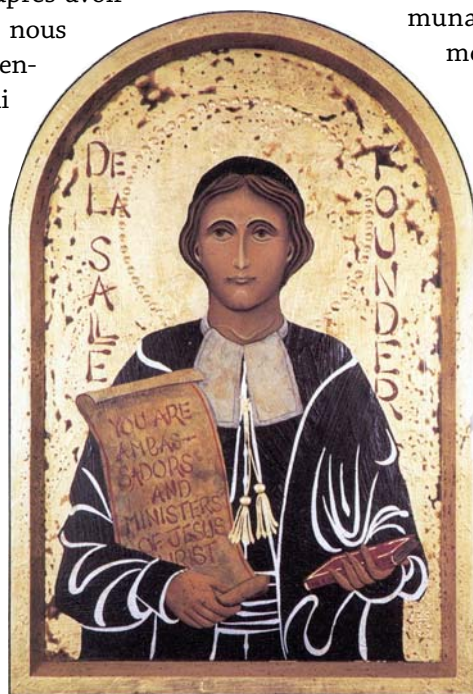
Le nouveau District est en train de naître

Le nouveau est déjà là, bien que nous ne sachions pas le définir. La vie devance les paroles, et les signes que nous avons sélectionnés pour ce Bulletin – d'autres sont restés informulés – nous montrent qu'en son ensemble la vie nouvelle déjà florissante, du charisme lasallien qui s'incarne aujourd'hui sous différentes formes d'association pour le service éducatif des pauvres.

Le District (ou son équivalent local, la Délégation, ou parfois la Région) est le lieu où l'on reconnaît les nouvelles formes de vie lasallienne. Ou aussi, comme le dit le 43e Chapitre Général, le District tend à être la « marque de référence » où prennent forme les structures de la nouvelle réalité associative lasallienne (cf. Circ. 447, p.9).

Mais à ce point du chemin, et après avoir prêté attention aux signes que nous avons présentés ici, nous nous rendons compte que l'horizon qui commence à apparaître est un nouveau District, du fait que le District classique est débordé par les nouvelles réalités. Il nous faut un « outre nouveau » capable de contenir « le vin nouveau » qui est en train d'arriver.

Le nouveau District est formé, avant tout, comme une « communauté de communautés lasalliennes ». Il l'était déjà quand il n'était formé que par des communautés de Frères, mais maintenant il doit prendre forme en fonc-



**Ne vous rappelez plus des autres temps,
ne pensez plus aux choses du passé:
Car je vais réaliser une chose nouvelle,
qui commence à apparaître.
Ne la remarquez-vous pas?**

(Is 43,18-19)

tion de communautés lasalliennes beaucoup plus diversifiées.

Le nouveau District permet de concrétiser dans la pratique la communion qui doit exister entre les différentes « planètes » du « système solaire lasallien » (cf Bulletin MEL N° 2 : *L'Association Lasallienne: le récit continue*, 5.2) pour servir « ensemble et par association » la mission (le service éducatif des pauvres) selon la fidélité au charisme lasallien :

- Il fait en sorte que la formation au charisme lasallien parvienne à tous ses membres.
- Il doit développer la dimension humaine, et, à partir d'elle, la communion entre les communautés lasalliennes et entre les membres de ces communautés.
- Il veille à ce que tous les responsables de l'orientation des œuvres éducatives lasalliennes prennent conscience de ce que le service éducatif des pauvres soit une priorité fondamentale (Circ. 447. p. 11).

– Là où existent différents groupes d'institutions lasalliennes, la communauté de District favorise une réponse coordonnée aux besoins de la mission, aussi que le discernement des œuvres actuelles, que la mise en marche de nouvelles œuvres.

- Il promeut la recherche partagée, le choix solidaire de réponses aux besoins de la mission, l'élaboration co-responsable des projets et l'action commune entre tous ceux qui partagent la mission.
- En s'appuyant sur les points précédents, il stimule entre ses membres le sentiment d'appartenance : au District, à l'histoire lasallienne vivante, à l'ensemble des associés lasalliens.

Le passage du District traditionnel au nouveau District

Le District « traditionnel » est le « District des Frères » auquel collaborent un certain nombre de Laïcs, dont ils suivent les orientations. Les structures d'administration des Districts sont, basiquement, celles qui correspondent à une « Province Religieuse », pensées pour les Frères, bien que l'on permette à quelques Laïcs (normalement choisis par les Frères) de faire acte de présence en certaines d'entre elles, mais sans égalité de voix et de vote.



Le Nouveau District, celui des Associés lasalliens, ne peut pas se constituer à partir des structures du District traditionnel, plus ou moins arrangés ou adaptés pour qu'en fassent partie les Laïcs; parce que, en ce cas-là, les « coutures du tissu nouveau » tireraient sur « la vieille étoffe » jusqu'à la déchirer et la rendre inutilisable. Il faut des structures nouvelles, pour assurer la participation des Laïcs à l'exercice de la mission, aussi bien en ce qui concerne les décisions comme la réalisation de la mission (Circ. 447, Proposition 5 et Orientations prévues). On a surtout besoin de nouvelles structures de communion, respectant les diverses identités lasalliennes, qui renforcent leur diversité et favorisent la complémentarité des unes avec les autres.

Le passage du District traditionnel au nouveau District des Associés Lasalliens se fait de manière progressive, comme nous avons pu nous en rendre compte tout au long de ce Bulletin, mais pas de la même manière, ni au même rythme partout. On ne peut pas l'imposer par décret à tout le monde lasallien; mais on ne peut pas non plus proposer le processus ou les structures qui se sont développés dans tel ou tel District, comme modèle à suivre pour tous.

Les expériences relatées dans ce Bulletin sont des signes qui nous aident à découvrir par où est passé l'Esprit et par où Il nous appelle. Cette question doit être formulée en chacun de nos Districts « traditionnels », et il faut y répondre dans le contexte réel de chacun d'eux. Parce que le nouveau District des Associés ne surgit pas « malgré » le District « traditionnel », mais comme résultat de la fidélité créatrice du District traditionnel qui a su découvrir et donner réponse à l'appel de l'Esprit dans l'Église-communion, et s'est rendu fécond en donnant lieu à une vie nouvelle en son sein, même si c'est parfois en passant par la douloureuse expérience de se sentir « grain enterré ».

En ces moments de transition, les doutes et les questions que nous nous posons sont nombreux. Nous devons avancer dans la pénombre et ne pas attendre une pleine lumière. C'est un temps d'expérience, et la possibilité de se tromper fait partie de la stratégie. En même temps, nous devons développer au maximum, aussi bien chez les Frères que chez les Laïcs, l'attitude et l'esprit de discernement, qui doivent s'intégrer explicitement dans

tout le processus et dans la mise en marche de toute nouvelle expérience ou structure, de telle manière que nous soyons disposés à corriger les erreurs qui se produisent dans le processus, mais que nous soyons aussi capables d'identifier les causes réelles pour lesquelles telle expérience déterminée n'a pas été faite de manière satisfaisante.

La pire des options serait de s'enfermer sur soi-même, dans la petite réalité de son propre District. C'est le moment de s'ouvrir à d'autres horizons, aux expériences et aux processus des autres Districts, non pas pour les copier, mais pour se laisser interroger et éclairer.

Quelques pistes qui s'avèrent claires

D'après l'expérience et à la lumière qui nous vient de cet horizon qui fait déjà partie du chemin, et grâce à la réflexion de la Commission Internationale des « Associés pour le Service Éducatif des Pauvres », nous pouvons nous risquer à suggérer quelques pistes qui répondent déjà à beaucoup des questions que nous nous posons :

1. L'« Unité de base » du nouveau District lasallien est toujours la communauté (et non les œuvres). Et c'est là un signal certain de ce que le charisme lasallien continue à y être présent. Cela donnera certainement une grande variété de communautés, variété en ce qui concerne l'identité des membres, le rythme et l'intensité de la vie en commun... La diversité ne pose pas de problème; mais au sein de la diversité il est important d'encourager le prophétisme, sans l'imposer à tous. Le prophétisme implique l'option d'une certaine radicalité dans l'engagement, dans la qualité de vie communautaire, ou dans le choix concret à un aspect fondamental de notre charisme, et d'en vivre publiquement comme un signe pour soi-même et pour les autres. Le prophétisme, que ce soit celui des communautés ou des personnes, ou des projets éducatifs, se propose comme un service à la collectivité, et non pas en vue de produire une « élite » qui se sépare des autres ou les devance. La force et la vitalité d'un District dépendront en grande partie de l'existence de ces communautés prophétiques en leur intérieur, et de leur signification, ou de leur influence sur l'ensemble du District.



2. L'engagement qui unit une personne au District est, avant tout, la disponibilité de la personne, à partir de sa situation concrète. Le geste d'association témoigne l'engagement de sa vie, de « toute » la personne. L'engagement de l'associé lasallien n'a pas de rapport avec le développement d'une œuvre ou d'une action particulière, mais il concerne la solidarité et la communion avec les autres associés, pour réaliser ensemble la mission lasallienne. Il ne s'agit pas de prendre « un engagement de plus », occupant un temps déterminé, mais il s'agit d'une disponibilité, en fonction des circonstances et de la situation de chacun.

3. L'association « de fait » est une situation préalable à l'association « formelle ». Elle se manifeste par :

- l'attitude stable de solidarité avec les autres lasalliens et d'engagement à la mission lasallienne;
- la recherche du ressourcement et du sens dans la spiritualité lasallienne; la conscience d'être en train de collaborer à l'œuvre de Dieu;
- un clair sentiment d'appartenance au récit lasallien et au District; la participation fréquente aux rencontres de District ou de zone.
- la participation à quelque expérience communautaire avec d'autres lasalliens;
- un intérêt et une ouverture pour l'universalité de la mission lasallienne.



4. Le District traditionnel, celui « des Frères » est une organisation territoriale de l'Institut FSC. Le nouveau District lasallien est une organisation territoriale des associés lasalliens, ou, plus largement, de tous ceux qui partagent la mission lasallienne; s'y rencontrent les Frères, les Laïcs lasalliens, les membres d'autres institutions lasalliennes. Le fait de s'associer se traduit par une appartenance spéciale au District (au nouveau District Lasallien), ce qui n'implique pas l'appartenance à l'Institut des Frères, qui ne se développe pas par l'entrée des associés laïcs, mais l'Institut s'incorpore dans une autre réalité plus large, qui est le nouvel ensemble d'Associés Lasalliens, comprenant religieux et laïcs.

- 5.** Le nouveau District n'est pas le résultat d'un ensemble indifférencié de lasalliens, mais la communion organique de beaucoup de lasalliens de diverses identités. Il faut concilier communion et participation de tous les associés avec une saine autonomie en ce qui concerne chaque identité. Les différences entre les identités ne se cachent pas, mais s'apprécient et se cultivent, comme étant une richesse pour l'ensemble. C'est pourquoi, il serait normal que, outre les rencontres (qu'elles soient de formation, de célébration, de réflexion, de retraite...) qui réunissent tous les lasalliens, il y en ait d'autres spécifiques, uniquement pour les Frères, ou uniquement pour les Laïcs, avec ou sans observateurs.

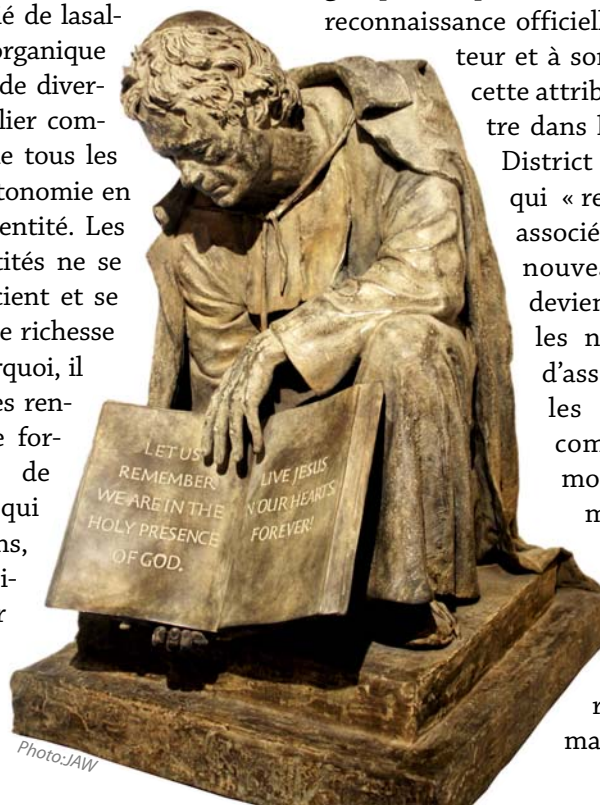


Photo:JAW

- 6.** Le District des Frères, en tant qu'unité organisée de l'Institut Frères des Écoles Chrétiennes, continue d'exister, bien qu'intégré au nouveau District lasallien et, en beaucoup d'aspects en lui étant confondus. Cependant, les exigences de la mission peuvent exiger une plus grande élasticité des limites géographiques du nouveau District, de manière que celui-ci puisse arriver à intégrer plusieurs Districts traditionnels; pour cela, l'appartenance des nouveaux associés ne correspond pas toujours aux limites des Districts traditionnels. L'expérience du réseau des Écoles San Miguel, aux États-Unis, semble indiquer cette direction.

- 7.** L'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes, de par sa relation historique avec ses racines lasalliennes, a la responsabilité d'exercer, bien que sans exclusive, un certain leadership d'animation en connexion avec les associés lasalliens, toujours dans le respect total de l'autonomie des divers groupes et Institutions qui composent l'ensemble. Au fur et à mesure que le nouveau District lasallien devient réalité, ce leadership doit être partagé.

Un exemple concret est l'acceptation des nouveaux associés, que ce soit des personnes ou des groupes. D'après le 43^e Chapitre Général, cette reconnaissance officielle revient au Frère Visiteur et à son Conseil. Évidemment, cette attribution de leadership rentre dans le schéma provisoire du District traditionnel des Frères qui « reçoivent » les nouveaux associés. Mais à mesure que le nouveau District lasallien devient réel et se diversifient les nouvelles communautés d'associés, il est normal que les représentants de ces communautés aient leur mot à dire dans le discernement et la reconnaissance de ceux qui veulent s'associer.

- 8.** Les Frères, du fait de leur consécration religieuse spécifique, maintiennent une relation

spéciale avec leur Supérieur immédiat, le Frère Visiteur, et avec les Supérieurs de l'Institut. C'est-à-dire que dans la nouvelle situation, le Visiteur conserve sa fonction d'autorité religieuse (« Supérieur Majeur », en langage canonique) par rapport aux Frères, et demeure pour eux la référence immédiate de la mission (C'est de lui qu'ils reçoivent l'« envoi », aussi bien pour remplir une fonction concrète que pour s'intégrer à une communauté); de la même manière il reste le « garant de l'unité » entre les Frères, rôle que lui attribue la Règle (N° 132).

Ces fonctions du Visiteur ne sont pas applicables de la même manière à l'égard du reste des associés qui composent le nouveau District lasallien. Il lui revient certainement un rôle d'animateur vis-à-vis de l'ensemble du District, mais ce rôle doit être partagé, selon les cas, avec les animateurs des autres groupes lasalliens qui forment le District.

9. Lors de la transition du District traditionnel en nouveau District lasallien, il faudra discerner quelles structures propres à « une Province Religieuse » il faudra conserver et /ou adapter, et lesquelles de ses fonctions peuvent être transférées aux nouveaux organismes de l'Association. Par exemple :

- Le Conseil de District des Frères (Règles 136), en tant qu'entité canonique qui assiste le Supérieur Majeur, devra distinguer ou partager ses attributions, pour se réserver uniquement à ceux qui correspondent à sa fonction de représentant des Frères et agir de manière complémentaire avec les autres structures d'animation du District.
- Le Conseil de Mission, où sont représentés les différents groupes d'Associés et de partenaires qui composent le District, peut assumer des fonctions de discernement et de décision qui



Photo: Kevin Cloutier

étaient antérieurement attribuées au Conseil de District.

- Ce qui est dit du Conseil de District des Frères et du Conseil de la mission doit également s'appliquer respectivement au Chapitre de District des Frères et à l'Assemblée pour la Mission.

Comme nous commençons à peine ce cheminement, beaucoup de questions restent en suspens. Pour certaines, on ne peut pas donner de réponses universelles et il faudra les poser dans chaque District (par exemple : quel doit être l'apport économique de chaque communauté à l'organisation commune du District ?) Pour beaucoup d'autres, l'expérience n'est pas encore suffisante qui puisse permettre de se porter garant d'une possible réponse d'orientation. Un pas nous conduira au suivant, et dans la mesure où nous acceptons l'engagement immédiat qui se présente à nous, nous serons préparés à donner une réponse à l'engagement suivant. C'est ainsi qu'est le style lasallien de tracer le chemin et de créer l'histoire.

9. Je m'engage...

Quelques formules d'engagement pour concrétiser l'association

■ Du Frère des Écoles Chrétiennes

Très Sainte Trinité, Père, Fils et Saint Esprit, prosterné dans un très profond respect devant votre infinie et adorable majesté, je me consacre tout à Vous pour procurer votre gloire, autant qu'il me sera possible et que Vous le demanderez de moi.

Et, pour cet effet, je ... promets de m'unir et de demeurer en société avec les Frères des Écoles Chrétiennes qui se sont associés pour tenir ensemble et par association les écoles au service des pauvres, en quelque lieu que ce soit que je sois envoyé et pour y faire ce à quoi je serai employé, soit par le Corps de la Société, soit par ses Supérieurs.

C'est pourquoi, je promets et fais vœux de chasteté, pauvreté, obéissance, d'association pour le service éducatif des pauvres et de stabilité dans l'Institut, conformément à la Bulle d'approbation et à la Règle de l'Institut.

Je promets de garder ces vœux inviolablement pendant (... ans) toute ma vie.

En foi de quoi, j'ai signé. Fait à...

■ Du « Signum Fidei »

Très Sainte Trinité, Père, Fils et Saint Esprit, prosterné dans un très profond respect devant votre infinie et adorable majesté, je me consacre tout à Vous pour procurer votre gloire, autant qu'il me sera possible et que Vous le demanderez de moi.

Et pour cet effet, conscient de mon engagement baptismal qui m'a fait découvrir, tout au long de ma vie, les marques de votre amour sans fin et miséricordieux, je m'unis aux membres de la Fraternité « Signum Fidei » pour promouvoir, soutenir et défendre avec eux une éducation intégrale, basée sur la personne de Jésus-Christ, en faveur des enfants, des jeunes et des adultes, spécialement les plus éloignés de leur salut, selon l'esprit de Saint Jean-Baptiste de La Salle.

Je veux actualiser cet engagement en un Projet apostolique concret:.....

à la réalisation duquel je veux travailler, soit individuellement, soit en groupe, par tous les moyens à ma disposition, avec votre aide et à l'exemple de la Vierge Marie. Je m'engage à faire de l'Évangile et de sa Loi d'Amour la règle suprême de toute ma vie. C'est pourquoi j'accepte comme « Style de Vie » celui de la Fraternité « Signum Fidei », auquel j'adhère pour une période de un an.

En foi de quoi j'ai signé...

■ Associés de la Délégation des Antilles

Conduit par l'appel intérieur à vivre selon le charisme de Saint Jean-Baptiste de La Salle, en toute sérénité spirituelle, devant le Dieu Père, Fils et Saint Esprit et cette fraternité,

Je, ... m'associe, en toute liberté avec les collaborateurs et associés lasalliens de la Délégation des Antilles et du monde, avec l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes pour réaliser le service éducatif des enfants et des jeunes, plus particulièrement des pauvres, à... (*lieu de l'engagement*) ou en quelque lieu que Dieu m'envoie, selon le discernement des responsables de la Délégation.

Et à cet effet, vivre intensément l'expérience de foi qui découvre Dieu dans la réalité et accompagne mon itinéraire évangélique en communauté Lasallienne, avec l'aide de Jésus pour me fortifier et renforcer l'engagement que je contracte, aujourd'hui, d'être messager(ère) de Foi, de Fraternité et de Service.

Je prends cet engagement pour un an.

Que le Seigneur, lumière du monde, et Marie, notre Mère, m'accordent d'y être fidèle.

■ Associés du District de France

Seigneur,

En référence à la vie et à l'œuvre de Jean-Baptiste de La Salle,
dans un esprit d'association pour la Mission éducative et pastorale,
avec et pour les jeunes, particulièrement les plus défavorisés,

je me reconnais solidaire des Frères des Écoles Chrétiennes et des Laïcs lasallien, et souhaite
porter avec eux la responsabilité de la Mission éducative lasallienne dans le District de France.

À cet effet, avec ton aide, je m'engage, dans mon établissement et dans le réseau de proximité

- avec le souci permanent d'ouverture:
- à promouvoir le Projet éducatif lasallien,
- à me former à la pédagogie et à la spiritualité lasalliennes,
- à participer à un ressourcement régulier.

Mon engagement est valable pour...an(s).

■ De la communauté « Galilée », District de Valladolid

Seigneur,

En ta présence et après un processus de réflexion et de discernement
à l'intérieur de ma communauté et en toute fidélité à son égard,

Je, exprime mon engagement d'association avec les Frères des Écoles Chrétiennes
et les autres associés,

pour l'éducation humaine et chrétienne des jeunes,
spécialement des plus nécessiteux
et le service aux autres éducateurs en cette mission,

À cette fin, je m'engage à:

- être un authentique éducateur chrétien,
- à être un témoin cohérent de ma foi,
- à éduquer à la justice et la solidarité,
- à me consacrer de manière spéciale à ceux qui en ont le plus besoin,
- à être disponible pour tout ce que l'association et ma communauté me solliciteront.

Je promets de remplir ces engagements pendant un an.

Seigneur, donne-moi la force pour être témoin fidèle de ta vérité
et évangéliser la société dans laquelle je vie,
en union à tous les membres de ma communauté. Amen.

La semence a été jetée en terre...

Notre association découle de nos convictions ou de nos croyances profondes à l'égard de ce qui suit :

- amour des enfants et espoir qu'ils nous donnent ;
- sens de notre travail - fournir directement ou indirectement aux jeunes, surtout aux pauvres, une éducation que nous croyons libératrice et transformante ;
- relations vivifiantes - qui sont une source continue d'énergie et d'inspiration - soit à l'intérieur d'une communauté éducative, soit dans une vie fraternelle vécue ensemble par des Frères et des laïcs, soit dans une communauté formée entièrement de laïcs ;
- joie de découvrir sa propre vocation, que ce soit comme Frère ou comme personne mariée ou célibataire, participant à la réalisation de la mission.



La semence grandit...

Cette plante actuellement...

- grandit grâce à l'appui d'une communauté de personnes concrètes, qui sont engagées dans la réalisation de la même vision et de la même mission.
- Il faut se concentrer sur la raison de la mission : **les enfants qui ont besoin d'être aimés et d'être sauvés.**
- Comme pèlerins engagés sur la même route, nous continuons à percevoir l'évidence de la présence active de Dieu dans les voix que nous entendons et les cœurs que nous touchons.
- Nous avons des doutes et des peurs, et nous commettons des erreurs, mais nous espérons et nous croyons que c'est à nous de façonner l'avenir de la mission.

Alors que nous continuons à nourrir la plante...

Nous constatons et croyons que...

- nous sommes à un point de notre histoire où nous, Frères et partenaires, avons besoin d'une formation permanente, ce qui pourrait nécessiter dialogue, discernement et évaluation (par les Frères et les partenaires ensemble) dans un esprit d'ouverture, de respect et d'humilité ;
- cette formation permanente doit être axée sur la croissance personnelle et communautaire, toujours pour le service de la mission ;
- il faut accorder une très grande importance aux relations empreintes d'empathie et d'intimité ainsi qu'à la disponibilité et au don de soi.

Enfin, nous croyons que l'**association** est une nouvelle manière d'être, et que nous acceptons ce qu'apporte le moment ou le processus parce que nous choisissons de vivre dans le **présent** et de **vivre** pour la mission et pour ceux qui sont confiés à nos soins.

*Jossie Burgos
District des Philippines*



Photo: Chutiporn Chaitachawong

Index

0. Présentation	2
1. L'Association Lasallienne : un arc-en-ciel	6
2. La vie consacrée lasallienne : prophétie de l'Association.	15
2.1 Institut des Frères des Écoles Chrétiennes.	16
2.2 Sœurs Guadeloupaines de La Salle.	21
2.3 « Lasallian Sisters ».	23
2.4 L'Union des Catéchistes.	24
3. Communautés de foi . La Mission appelle à la Communion.	25
3.0 Le signe de la communauté.	26
3.1a Les Signum Fidei : des pionniers de l'association avec les laïcs.	28
3.1b La Fraternité Signum Fidei.	32
3.2 Fraternité Lasallienne. District de France	35
3.3 LAMB. Grande Bretagne	37
3.4 Communauté « Galilée ». Valladolid	40
3.5 Une communauté lasallienne au sud de Chicago.	42
3.6 Communauté de Frères et de Volontaires d'El Salto. Mexique Nord.	44
3.7 Volontaires Lasalliens du Cameroun.	47
3.8 Volontaires Lasalliens des Philippines.	49
3.9 Une vie communautaire à San Miguel School.	50
4. Itinéraires personnels. Petits récits d'une grande Histoire.	53
4.1 A-t-il donc perdu la tête ? : <i>Michael Gamo</i> .	54
4.2 Le charisme lasallien et l'Association : une découverte : <i>Yanick Chamberlain</i>	57
4.3 J'ai découvert un trésor : <i>Antonio Cardone</i> .	59
4.4 Où que tu ailles, j'irai : <i>Jossie Burgos</i> .	61
4.5 Trouver son nid : <i>Rita Maloney</i> .	63
4.6 La peur de l'inconnu : <i>Dominic Njeru</i> .	65
4.7 Prêtre et associé lasallien : <i>Vicente San Jenaro</i> .	67
4.8 Le choix de vivre avec les pauvres : <i>Annick Martin</i> .	69
4.9 Vivre dans la Maison des Frères : <i>Adrian Lane</i> .	71
4.10 Par delà les races et les religions : <i>Vinesh Naidu</i> .	72
4.11 Sur le chemin l'horizon s'élargit : <i>Jean Leloup</i> .	73
4.12 Plus jamais seul : <i>Paul Foisy</i> .	75
4.13 Un itinéraire en communauté : <i>Palencia</i> .	77
4.14 Participation des Partenaires et Associés au service éducatif des pauvres : <i>Francis Carr</i> .	79
5. Les Frères avec les bras ouverts. Mais aussi : cœur et mémoire.	81
5.1 Nos cœurs n'étaient-ils pas tout brûlants ? : New Orleans - Santa Fe.	82
5.2 Dès le début, se former à l'Association : Argentine.	85
5.3 L'engagement des jeunes Frères pour l'Association : District de Bilbao.	87
5.4 La perspective du Frère Visiteur : France.	88
5.5 Dynamismes communautaires Associatifs : Andalousie.	89
6. La Formation lasallienne : Un chemin nécessaire pour l'Association.	91
6.1 « Ensemble » et « pas à pas ».	92
6.2 Centre International Lasallien (CIL).	97
6.3 Le Centre Lasallien Français (CLF).	99
6.4 L'Institut Buttimer et l'Institut du Leadership Lasallien. USA/Toronto	100
6.5 Centre Espagnol Lasallien (CEL).	101
6.6 Centre Lasallien de Leadership, Mexique Nord	102
6.7 Que voulons-nous dire par « formation lasallienne » ?	103

7. Partager la responsabilité de la Mission : une condition pour mûrir.	105
7.1 Les délégués de Tutelle dans le District de France.	106
7.2 Le conseil des Partenaires Lasalliens. Philippines.	109
7.3 Le Conseil de la Mission Lasallienne en Egypte.	111
7.4 L'Association en Argentine : une option refondatrice.	112
8. L'horizon qui commence à apparaître. Le nouveau District des Associés.	115
8.1 Les défis de l'Association.	116
8.2 Le nouveau District des Associés Lasalliens.	119
9. Appendices:	
9.1 « Je m'engage... ». Quelques formules d'engagement pour concrétiser l'association.	124
– Du Frère des Écoles Chrétiennes.	
– Du Signum Fidei.	
– Associés de la Délégation des Antilles.	
– Associés du District de France.	
– De la communauté « Galiléa », Valladolid.	
9.2 La semence a été jetée en terre...	126
Index	129

Les derniers Bulletins de l'Institut

N°	Date	Titre
233	janv. 91	L'interdépendance dans notre Institut
234	avr. 91	Alphabétisation et promotion de la culture [le prix Noma de l'UNESCO, 1990]
235	sept.-nov. 91	Le vœu héroïque, germe de vitalité
236	avr. 92	L'enseignement supérieur dans notre Institut
237	oct. 92	L'Amérique Lasallienne
238	avr. 93	Les Frères des Écoles Chrétiennes en Afrique
239	juill. 93	42° Chapitre Général. Rome, 1993
240	1994	L'Institut en Asie et Océanie
241	1995	Un triple rayonnement du charisme de La Salle
242	1996	Mission partagée. Expériences
243	1997	L'École Chrétienne Lasallienne et sa présence parmi d'autres religions
244	1998	Fidèles... jusqu'au Sang. Martyrologe Lasallien
245	1999	L'Institut des F.É.C. et l'Éducation aujourd'hui Cinq Colloques pour mieux comprendre
-	1999	Rapport du F. Supérieur Général au 43° Chapitre Général. Rome, 30 nov. 1999
246	2000	43° Chapitre Général. Rome, 2000
247	2002	Les Droits de l'Enfant
248	2003	Innovations éducatives
249	2004	Éduquer dans la justice